

Circonscription ENTRE DEUX MERS

Nom et coordonnées de l'école : Ecole maternelle d'Yvrac 2 bis avenue de Gourrèges 33370 Commune : YVRAC	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} TRIMESTRE Date : jeudi 15 octobre 2020
--	--

Présents :

Présidente - (directrice d'école) : Mme CEZARO

Inspecteur de l'éducation nationale : M. GAY

Equipe enseignante :	Mme DALET, Mme CHARRIER, Mme RUEFF, M. JORAND, Mme CEZARO
Le maire ou son représentant :	Mme GOBILLARD : adjointe à l'enfance l'éducation et la jeunesse Mme REQUER : adjointe déléguée aux écoles
Les représentants de parents d'élèves :	Titulaires : M. BERTOLDI, Mme BRUGIER, Mme FLEURE, Mme LOPEZ NADAL Suppléants : Mme BASCLE, Mme BOUALAVONG, Mme SALECKI Mme GUILLOT Julie : remplace Mme GILLES
DDEN :	Poste non pourvu.
Invités (personnel municipal,...) :	Mme TOKSOY : ATSEM, M. FERNANDEZ : Directeur du Pôle enfance

Excusés :

Mme BRISSON : maire, M. GAY : IEN, M. ZONARELLIS : enseignant remplaçant ZIL, M. BOBULSKI : 2^{ème} adjoint chargé des bâtiments, Mme ROY : représentante de parents suppléants, Mme BARRAU : coordinatrice enfance et jeunesse, Mme GILLES co-présidente de l'APEY.

Début du conseil d'école : 18h00

Secrétaire de séance : Mme Charrier Sophie

Fonctionnement et rôle du conseil d'école et présentation de ses membres.

Lors des élections du vendredi 9 octobre 2020, 8 parents d'élèves de l'APEY (Association des Parents d'Elèves d'Yvrac) ont été élus : 4 titulaires (un par classe) et 4 remplaçants.

Le taux de participation a été de 57,35% (55,83% l'année dernière).

La composition du bureau de l'association accompagnée de la photographie de ses membres ainsi que celle des représentants élus seront affichées sur le panneau d'informations extérieur de l'association.

EDUCATION NATIONALE

I) Fonctionnement de l'école :

L'effectif à la rentrée était de 110 élèves inscrits : 47 PS, 37 MS, 26 GS répartis de la façon suivante :

- classe1 : Mme DALET : 28 PS,
- classe 2 : Mme CHARRIER et M. JORAND : 28 (19 PS et 9 MS), dont un élève bénéficiant d'une Accompagnante d'Elève en Situation de Handicap (Mme DARNIGE).
- classe 3 : Mme RUEFF : 27, (16 MS et 11 GS),
- classe 4 : Mme CEZARO et M. JORAND : 27 (12 MS et 15 GS).

Nous avons eu un départ en PS, l'effectif de la classe 2 est passé à 27 élèves.

Une élève de GS a rejoint la classe 4 pour deux semaines et reviendra au mois de novembre (parents forains).

a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité : après lecture du règlement antérieur, les paragraphes concernant les entrées sorties et la vie scolaire sont modifiés.

Le règlement auquel sera annexée la charte de laïcité sera communiqué aux familles qui devront attester qu'ils en ont bien pris connaissance. Merci de relire attentivement le paragraphe « Vie scolaire », peu de vêtements sont marqués, certaines tenues ne sont pas adaptées aux activités scolaires.

b) Sécurité à l'école :

- Deux exercices incendie sont obligatoires dans l'année scolaire ; le premier qui doit être réalisé dans le 1^{er} mois s'est déroulé le 22/09/2020, l'évacuation a été réalisée en 3 minutes. Les enfants étaient prévenus. Le deuxième exercice devra être fait avant le 9 avril 2021.
- Les Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) sont mis à jour chaque année et transmis à la DSDEN, à la gendarmerie ainsi qu'à la mairie et font chacun l'objet d'un exercice pour lequel un compte-rendu est rédigé et transmis à l'assistant de prévention rattaché à notre inspecteur de l'Education Nationale. Un exercice PPMS « attentat intrusion » a été réalisé le mardi 13 octobre 2020. Il s'est fait sous forme de jeu avec une simulation d'intrusion par l'intérieur et l'extérieur de l'école. Un exercice PPMS « risques majeurs » sera réalisé avant le 9 avril 2021.

c) Hygiène et santé à l'école :

- les visites médicales des élèves de GS sont ciblées car le secteur du médecin scolaire (le Dr Quien Sarrazy) est trop important. Cette année, nous sommes rattachés au CMS de Lormont où elle reçoit les familles.
- Pour les élèves de PS et MS, les puéricultrices auraient dû effectuer les bilans de santé à l'école maternelle, cela ne s'est pas fait à cause du confinement. Nous n'avons pas d'informations pour cette année.
- PAI : les Projets d'Accueil Individualisés sont rédigés à la demande des familles et ils concernent le temps scolaire uniquement ; les familles doivent se rapprocher de la municipalité pour les temps périscolaires : restauration et Pôle enfance. Le même document peut être utilisé mais c'est la municipalité qui décide du protocole.
- Pédiculose : comme indiqué dans le règlement intérieur, pensez à vérifier régulièrement les têtes de vos enfants, à traiter si nécessaire et à informer l'école.

d) Budgets municipaux : sur notre budget 2020 qui fonctionne en année civile (80€ x 106 élèves) soit 8480€, nous avons dépensé 4435,93€ : 1280€ pour des intervenants ou des sorties, 130€ en transport, 1730,32€ en fournitures, 694,30€ en matériel pédagogique, 237,61€ en mobilier, 363,70€ en papier repro. Nous privilégions la mutualisation des dépenses de l'école pour le matériel et également pour les spectacles avec nos partenaires RAM, crèche et médiathèque.

e) Fonctionnement et état financier de l'année 2019/2020 de la coopérative : Mme DALET mandataire de la coopérative scolaire gère ce budget qui fonctionne par année scolaire. Les comptes, validés par deux parents d'élèves vérificateurs, ont été communiqués au mois de septembre à la section départementale de l'OCCE à laquelle la coopérative est affiliée. Au 31 août 2020, le solde du compte était de 3641,32€. Les entrées de l'année 2019/2020 : 2114,80 € (cotisations 1024€, bénéfice des photographies scolaires 1090,80 €.). Les dépenses de l'année 2019/2020 : 4976,62€ (dont 4641,32€ pour financer des sorties et projets pédagogiques),

f) Demande d'utilisation des locaux scolaires : si le protocole sanitaire le permet, nous demanderons à la municipalité l'autorisation d'utiliser les locaux de la maternelle en dehors du temps scolaire pour les ateliers parents/enfants, pour la fête de l'école le vendredi 18 juin 2021 et pour des formations si la demande nous en est faite.

II) Communication

- a) Parents/ Enseignants :** les informations circulent par le biais du dossier de liaison qui doit être consulté régulièrement par les familles. La réunion parents/enseignants du 22/09 a permis de communiquer avec les familles sur le fonctionnement global de l'école, puis sur le fonctionnement de chaque enseignante dans sa classe. Pour éviter un trop gros rassemblement de parents, chaque enseignante a communiqué sur le fonctionnement global de l'école dans sa classe. Les parents qui le souhaitent peuvent demander des rendez-vous individuels à l'enseignante de leur enfant.
- b) Parents / Direction :** la directrice peut recevoir les parents sur rendez-vous, de préférence le jeudi. La demande peut en être faite par téléphone 05 56 38 67 84 ou par mail : e.mat.yvrac@ac-bordeaux.fr.
- c) Parents / Mairie :** les familles peuvent demander un rendez-vous avec Mme Brisson, maire ou avec une adjointe en charge de l'enfance par téléphone au 05 56 06 68 78 ou par mail : yvrac.mairie@wanadoo.fr.

III) Projets et vie de l'école

a) **Axes généraux du projet d'école** : rédigé pour la période 2016-2020 (et prolongé jusqu'en 2021) en cohérence avec le projet académique, il privilégie trois axes pour lesquels des objectifs sont définis et des actions envisagées :

Axes du projet	Objectifs spécifiques	Fiches actions envisagées
<i>Coopération avec le collège du réseau, avec les parents d'élèves et les partenaires pour la réussite scolaire.</i>	- créer des conditions favorables pour faire vivre une communauté scolaire.	1 - Accueil des nouveaux élèves et de leur famille. 2 - Action passerelle avec le RAM et la crèche. 3 - Parcours culturel et projet REAPP 4 - Ouverture de l'école : l'inscrire dans un environnement social par des temps partagés.
<i>Les modalités arrêtées pour le travail d'équipe au sein des différents cycles, du cycle 1 au cycle 3.</i>	- Construction, mise à jour et harmonisation d'outils dans le cadre de réunions hebdomadaires régulières. - Mise en commun de ressources et de ressources numériques.	5 - Mise à jour des progressions en fonction des programmes 2015. 6 - Construire le carnet de suivi. 7 - Création d'une bibliothèque des ressources numériques de chaque enseignant partagée. 8 - Inventaire des ressources de l'école (livres, jeux, ressources numériques) pour une utilisation progressive sur le cycle.
<i>La cohérence des parcours scolaires des élèves de la PS à la fin du cycle 3</i>	- construire des parcours citoyen, scientifique et artistique et culturel.	9 - Créer des documents mémoire de ces parcours à transmettre.

- les actions 1, 2, 3 et 4 ont été impactées par le contexte sanitaire : pas de réunion en fin d'année dernière pour les familles des nouveaux PS, pas de passerelle avec le RAM et la crèche, un parcours culturel amputé, l'annulation des projets REAPP.
- les actions 5, 6 et 8 se poursuivent,
- l'action 9 (la mise en place pour le parcours culturel d'un carnet culturel transmis d'une classe à l'autre a été interrompue).

b) **Projets de classe en lien avec le projet d'école** : la liste des projets déjà finalisés pour cette année scolaire sera diffusée dans les dossiers de liaison dès vendredi 16 octobre 2020. Certains projets ont déjà été annulés à cause de la crise sanitaire (Festival d'Ici Danse et d'Art d'Art, Lis Tes Ratures).

Pour le parcours culturel et les temps partagés (**prévisionnel qui sera modifié si nécessaire en raison de la crise sanitaire**)

- o Les loups de Patrice Liron : cinq sculptures de l'artiste sont installées dans des espaces extérieurs de l'école.
- o Conférences musicalisées avec Vincent Massias (le 15/10/20 pour les Moyens et les Grands) en lien avec son spectacle « Récup' à sons » (le 16/10/20 pour tous les élèves).
- o Fête de Noël : Spectacle de la Compagnie Léa (le 18/12 mutualisé avec le RAM et la crèche), fête rouge, repas de Noël.
- o L'école accueillera les grands parents pour la fête des rois.
- o Exposition des œuvres de l'artiste Odile Lahyani-Delaroche et ateliers dans les classes, atelier parents/enfants (janvier)
- o Ateliers de fabrication d'onguents avec une aromathérapeute Barbara Laborde (mars/avril).
- o Exposition des œuvres de l'artiste Margot Tardieu et ateliers dans les classes, atelier parents/enfants (avril / mai).
- o L'APEY recherche une association proposant des ateliers sur le recyclage et le développement durable dans les classes mais reçoit peu de propositions pour les 3-5 ans. Une réflexion est menée pour un projet commun école élémentaire et maternelle ; l'APEY réfléchit également à l'organisation d'actions autour de la propreté de la ville par exemple.

Les autres actions du projet d'école concernant le travail d'équipe seront poursuivies.

Un bilan de ce projet d'école doit être réalisé avant décembre et un nouveau projet sera écrit pour les années 2021-2025.

- c) Accueil périscolaire :** le lien entre l'école et les temps périscolaires fonctionne plutôt bien, quelques réajustements sont réalisés à chaque fois que nécessaire pour permettre aux élèves de vivre le mieux possible ces temps de transition (cantine, NAP, APC, accueil du matin et du soir). Pour éviter le brassage des classes sur le temps de restauration, tous les élèves d'une même classe bénéficient des NAP les mêmes jours. Il est rappelé que les enseignants sont responsables des élèves de 8h20 à 12h et de 13h50 à 16h30.

Actions du périscolaire autour du développement durable :

- Depuis 2 ans, récupération des feutres usagés, tubes de colle... → une mère d'élève s'occupe de récupérer les fonds qu'elle reverse à l'APEY. L'école propose de participer à la collecte.
- Depuis 10 ans, le Pôle enfance participe à « initiative *Océane* » : sortie du centre de loisir pour nettoyer les plages.

IV) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide : le Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté

Le rôle du RASED est de contribuer, avec les parents et les enseignants, à prévenir ou à réduire les difficultés (passagères ou durables) éprouvées par les élèves. Seule Mme Boyer, psychologue scolaire appartient à notre RASED.

Basée à Sainte-Eulalie, elle se déplace sur les écoles d'Yvrac à la demande des familles qui peuvent la contacter directement ou sur le conseil d'une enseignante au 05 56 06 81 05.

b) Activités Pédagogiques Complémentaires

Elles se déroulent sur la pause méridienne de 13h20 à 13h50 avec des petits groupes d'élèves qui varient selon les besoins les lundis, mardis et vendredis.

c) Liaison GS / école élémentaire

Les élèves de GS bénéficient en fin d'année d'un échange sur une demi-journée avec les CP en vue de la rentrée suivante. Une rencontre sportive est organisée GS et CP. Sur des projets ponctuels, des rencontres peuvent se produire avec des élèves de l'école élémentaire. Les actions de liaison n'ont pas encore été définies cette année. Elles ont été réduites l'année dernière en raison du contexte sanitaire.

MAIRIE

I) Travaux :

- Réalisés : le mur extérieur à l'entrée de l'école, le mur de l'escalier et celui de la cour de récréation ont été repeints ainsi que le petit portillon du haut, le store entre la classe1 et le petit dortoir a été posé.
- En attente : le panneau signalant l'école (mairie en attente de devis), la peinture des murs de la salle de jeux et le nouveau placard (travaux prévus pendant les vacances de Toussaint). Nous recherchons toujours des porte-manteaux adaptés à un prix raisonnable pour remplacer ceux du couloir.

- II) Projet d'aménagement de la cour :** la société est revenue avec un poseur pour constater de la faisabilité et un devis a été envoyé. Quelques ajustements ont été demandés. Les nouveaux jeux seront installés sur la butte en herbe (toboggan de butte, jeu de balançoire à deux, le drone).

- III) Qualité de l'air :** La pose des capteurs se fera le 16 novembre, un en maternelle, un en élémentaire et un à l'extérieur. Après une semaine, les relevés seront analysés.

- IV) Rentrée 2021/2022 :** les prévisions d'effectifs sont de 33 PS, 46MS et 37 GS soit un total de 116 élèves. Cela fait une moyenne de 29 élèves par classe alors que nous devons tendre vers des classes de GS à 24 élèves pour 2022. Plusieurs solutions sont à l'étude, mais il paraît difficile de construire une nouvelle classe dans un délai aussi court. Pour la rentrée prochaine, la salle informatique pourrait être utilisée pour un an en attendant qu'une solution plus pérenne soit réalisée.

Fin du conseil d'école : 20h00

Prochain conseil d'école aura lieu le : jeudi 25 février 2021

Fait à Yvrac, le 26/10/2020

La Directrice, Mme Cezaro
Présidente du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance, Mme Charrier

